



Achat d'une construction en cours

Par **vlavince**, le **20/08/2010** à **17:42**

Bonjour,rnrnJe suis intéressé par un investissement dans une construction (2 pavillons) qui s'est arrêté suite à un recours d'un tiers (voisin). rnrnJe n'ai pas encore les détails mais sachant que le permis de construire a été accordé à ce promoteur quel est le risque juridique. rnrnVisiblement mais c'est au conditionnel, le voisin conteste la construction de 2 pavillons sur ce terrain. rnrnMerci pour vos conseils.rnrnBon WE

Par **fabienne034**, le **20/08/2010** à **19:02**

l'annulation du permis de construire
pour tout savoir sur le compromis de vente:
<http://www.fbis.net/COMPROMISVENTEARRET.htm>